

Histoire de la laïcité : textes et documents

Chahdortt Djavann Situation de la femme Le « voile » islamique

« Bas les voiles » de Chahdortt Djavann Gallimard 2003 Extraits

J'ai porté dix ans le voile. C'était le voile ou la mort. Je sais de quoi je parle.

Après le désastre historique de 1979, l'islam et ses dérives occupent une place éminente dans le système d'éducation en Iran. Le système d'éducation dans son ensemble est radicalement islamisé. Les sourates du Coran et ses exégèses, les hadiths, la charia, les dogmes islamiques, la morale islamique, les devoirs islamiques, l'idéologie islamique, la société islamique, la vision du monde islamique sont autant de sujets inépuisables, tous obligatoires de l'école primaire à l'université, quelles que soient les spécialisations. « A quoi bon la science si elle n'est pas au service de l'islam ! » est le slogan martelé au long de l'année. Bonne élève, il fut un temps où j'aurais pu devenir imam ou ayatollah si, dans ces matières, il y avait eu place pour les femmes.

De treize à vingt-trois ans, j'ai été réprimée, condamnée à être une musulmane, une soumise, et emprisonnée sous le noir du voile. De treize à vingt-trois ans. Et je ne laisserai personne dire que ce furent les plus belles années de ma vie.

Ceux qui sont nés dans les pays démocratiques ne peuvent pas savoir à quel point les droits qui leur paraissent tout naturels sont inimaginables pour d'autres qui vivent dans les théocraties islamiques. J'aurais mérité, comme tout être humain, d'être née dans un pays démocratique, je n'ai pas eu cette chance, alors je suis née révoltée.

Mais qu'est-ce que porter le voile, habiter un corps voilé ? Que signifie être condamnée à l'enfermement dans un corps voilé puisque féminin ? Qui a le droit d'en parler ?

J'avais treize ans quand la loi islamique s'est imposée en Iran sous la férule de Khomeyni rentré de France avec la bénédiction de beaucoup d'intellectuels français. Une fois encore, ces derniers avaient décidé pour les autres de ce que devaient être leur liberté et leur avenir. Une fois encore, ils s'étaient répandus en leçons de morale et en conseils politiques. Une fois encore, ils n'avaient rien vu venir, ils n'avaient rien compris. Une fois encore, ils avaient tout oublié et, forts de leurs erreurs passées, s'apprêtaient à observer impunément les épreuves subies par les autres, à souffrir par procuration, quitte à opérer, le moment venu, quelques révisions déchirantes qui n'entameraient toutefois ni leur bonne conscience ni leur superbe.

Certains intellectuels français parlent volontiers à la place des autres. Et aujourd'hui voilà qu'ils parlent à la place de celles qu'on n'entend pas – la place que tout autre qu'elles devrait avoir la décence de ne pas essayer d'occuper. Car ils continuent, ils signent, ils pétitionnent, ces intellectuels. Ils parlent de l'école, où ils n'ont pas mis les pieds depuis longtemps, des banlieues où ils n'ont jamais mis

les pieds, ils parlent du voile sous lequel ils n'ont jamais vécu. Ils décident des stratégies et des tactiques, oubliant que celles dont ils parlent existent, vivent en France, pays de droit, et ne sont pas un sujet de dissertation, un produit de synthèse pour exposé en trois parties. Cesseront-ils jamais de paver de bonnes intentions l'enfer des autres, prêts à tout pour avoir leur nom en bas d'un article de journal ?

Peuvent-ils me répondre ces intellectuels ?

Pourquoi voile-t-on les filles, seulement les filles, les adolescentes de seize ans, de quatorze ans, les fillettes de douze ans, de dix ans, de neuf ans, de sept ans ? Pourquoi cache-t-on leur corps, leur chevelure ? Que signifie réellement voiler les filles ? Qu'est-ce qu'on essaye de leur inculquer, d'instiller en elles ? car au départ elles n'ont pas choisi d'être voilées. On les a voilées. Et comment vit-on, habite-t-on un corps d'adolescente voilée ? Après tout, pourquoi ne voile-t-on pas les garçons musulmans ? Leur corps, leur chevelure ne peuvent-ils pas susciter le désir des filles ? Mais les filles ne sont pas faites pour avoir du désir, dans l'islam, seulement pour être l'objet du désir des hommes.

Ne cache-t-on pas ce dont on a honte ? Nos défauts, nos faiblesses, nos insuffisances, nos carences, nos frustrations, nos anomalies, nos impuissances, nos bassesses, nos défaillances, nos erreurs, nos infériorités, nos médiocrités, nos veuleries, nos vulnérabilités, nos fautes, nos fraudes, nos délits, nos culpabilités, nos vols, nos viols, nos péchés, nos crimes ?

Chez les musulmans, une fille, dès sa naissance, est une honte à dissimuler puisqu'elle n'est pas un enfant mâle. Elle est en soi l'insuffisance, l'impuissance, l'infériorité... Elle est l'objet potentiel du délit. Toute tentative d'acte sexuel par l'homme avant le mariage relève de sa faute. Elle est l'objet potentiel du viol, du péché, de l'inceste et même du vol puisque les hommes peuvent lui voler sa pudeur d'un simple regard. Bref, elle est la culpabilité en personne, puisqu'elle crée le désir, lui-même coupable, chez l'homme. Une fille est une menace permanente pour les dogmes et la morale islamiques. Elle est l'objet potentiel du crime, égorgée par le père ou les frères pour laver l'honneur taché. Car l'honneur des hommes musulmans se lave avec le sang des filles ! Qui n'a pas entendu des femmes hurler leur désespoir dans la salle d'accouchement où elles viennent de mettre une fille au monde au lieu du fils désiré, qui n'a pas entendu certaines d'entre elles supplier, appeler la mort sur leur fille ou sur elles-mêmes, qui n'a pas vu la détresse d'une mère qui vient de mettre au monde sa semblable, celle qui va lui jeter à la figure ses propres souffrances, qui n'a pas entendu des mères dire « Jetez-la dans la poubelle, étouffez-la si c'est une fille ! », par peur d'être tabassées ou répudiées, ne peut pas comprendre l'humiliation d'être femme dans les pays musulmans. Je rends ici hommage au film de Jafar Panahi, *Le cercle*, qui met en scène la malédiction de naître fille dans un pays musulman.

Ecoutez fonctionner la machine rhétorique de certains intellectuels français. Elle est bien huilée. Moteur trois temps. 1° Nous ne sommes pas partisans du voile (quel soulagement de l'apprendre...). 2° Nous sommes contre l'exclusion de l'école (entendez : nous avons doublement bonne conscience). 3° Laissons faire le temps et la pédagogie. Entendez bien : une fois encore, laissons faire les autres – les filles voilées vivre voilées et les enseignants se débrouiller. Les Ponce Pilate de la pensée ont parlé. Ils peuvent retourner à leurs petites affaires, disserter et philosopher en attendant la prochaine pétition. L'histoire passe. Les « chiens de garde » aboient.

Le voile. Non pas le voile à l'école, mais : le voile tout court. Faut-il être aveugle, faut-il refuser de regarder la réalité en face, pour ne pas voir que la question du voile est une question en soi, antérieurement à tout débat sur l'école et la laïcité ! Le voile n'est nullement un simple signe religieux comme la croix, que filles ou garçons peuvent porter au cou. Le voile, le *hijabe*, n'est pas un simple foulard sur la tête ; il doit dissimuler entièrement le corps. Le voile, avant tout, abolit la mixité de l'espace et matérialise la séparation radicale et draconienne de l'espace féminin et de l'espace masculin, ou, plus exactement, il définit et limite l'espace féminin. Le voile, le *hijabe*, c'est le dogme islamique le plus barbare qui s'inscrit sur le corps féminin et s'en empare.

La séparation des hommes et des femmes dans les mosquées, où la loi des mollahs règne, révèle ce qu'est le port du voile. La femme doit se tenir à l'abri du regard des hommes. Pour le bon fonctionnement des règles islamiques, en Iran, on a essayé d'appliquer à l'ensemble du pays la loi des mosquées, de projeter dans l'espace public l'espace des mosquées : entrées séparées pour les hommes et pour les femmes, cantines séparées, bibliothèques, salles de travail séparées... piscines séparées et, comme la mer ne se prête pas facilement à ce genre de partage, interdiction des bains de mer aux femmes. A l'université, la botanique, l'archéologie, la géologie et toutes les disciplines exigeant des déplacements en groupes ont été interdites aux filles.

Nous sommes en France, pays de droit, et certaines familles s'arrogent le pouvoir de voiler leurs filles mineures. Qu'est-ce que cela signifie, voiler les filles ? Cela signifie en faire des objets sexuels : des objets, puisque le voile leur est imposé et que sa matérialité fait désormais partie de leur être, de leur apparence, de leur être social ; et des objets sexuels : non seulement parce que la chevelure dérobée est un symbole sexuel et que ce symbole est à double sens (ce que l'on cache, on le montre, l'interdit est l'envers du désir), mais parce que le port du voile met l'enfant ou la jeune adolescente sur le marché du sexe et du mariage, la définit essentiellement par et pour le regard des hommes, par et pour le sexe et le mariage.

Mais cet objet du désir masculin exprime un autre interdit et une autre ambivalence. Une fille n'est rien. Le garçon est tout. Une fille n'a aucun droit, le garçon a tous les droits. Une fille doit rester à l'intérieur, à sa place, elle ne peut circuler à l'air libre. Nul ne peut ignorer que, dans les pays musulmans, les hommes, seulement les hommes, sont agglutinés sur les places publiques. Ne les voit-on pas, ici même, en France, occuper le devant de la scène, le dehors ?

Pourquoi les hommes musulmans veulent-ils voiler les femmes ? Pourquoi le voile des femmes les concerne-t-il ? Pour quelle raison sont-ils à ce point attachés au voile féminin ? S'ils adorent tant le voile, ils n'ont qu'à le porter eux-mêmes. Pour le coup, la revendication d'« une nouvelle identité par le voile » prendrait un sens ! Imaginez les hommes musulmans voilés ! Ce serait réellement l'invention du XXI^{ème} siècle ! Car voiler les femmes est une banalité religieuse depuis l'Ancien Testament.